



## DOSSIER SPÉCIAL: Le marché de l'emploi et les Estriennes

### SOMMAIRE

- **ARTICLE 1:**  
L'EMPLOI, UNE GARANTIE DE  
L'AUTONOMIE FINANCIÈRE  
POUR LES ESTRIENNES ?  
...P. 1 ET 2
- **ARTICLE 2:**  
LES POLITIQUES PUBLIQUES:  
QUELS EFFETS SUR L'EMPLOI  
DES FEMMES?...P. 1
- **ARTICLE 3:**  
LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI  
CHES LES FEMMES OU LA DÉ-  
SILLUSION SUÉDOISE...P.3

### L'EMPLOI, UNE GARANTIE DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES ESTRIENNES ?

#### Les femmes et la population active

En Estrie, comme au Québec, au Canada et par extension dans les pays occidentaux, l'insertion sur le marché du travail diffère selon le genre. Bien entendu, le progrès historique de l'emploi des femmes est notable.

Comme le souligne Françoise Milewski, économiste à l'Observatoire des inégalités, « la norme est devenue celle du travail, non celle de la femme au foyer ». Depuis les années 1960, les femmes, par leur volonté d'acquiescer une autonomie financière et donc une indépendance, ont massivement intégré le milieu de l'emploi. Cependant, force est de constater qu'il existe encore de nos jours des disparités pour le moins importantes; en fait, les emplois occupés par les femmes ont des caractéristiques particulières.

Il est intéressant de souligner que pour les femmes en général, et les Estriennes en particulier, des disparités importantes existent quant au taux d'activité et au taux d'emploi.

Le taux d'activité des femmes, qui est le rapport entre le pourcentage d'actifs (les personnes qui travaillent et celles qui sont au chômage) et le pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus, est moins élevé que celui des hommes. En 2006, les Estriennes avaient un taux d'activité de 58,4 % contre 69,8 % pour les hommes de l'Estrie; ce qui équivaut à un écart de pourcentage d'environ 11 points.

L'écart se creuse encore plus dans la MRC des Sources puisqu'il est de presque 18

points de pourcentage (les femmes de cette MRC ayant un taux d'activité de 49,8 %).

Pour le taux d'emploi, qui est le rapport entre le pourcentage des personnes qui travaillent et le pourcentage de la population totale, la tendance est semblable à ce qui s'observe pour le taux d'activité. Les femmes de l'Estrie ont donc un taux d'emploi inférieur à celui de leurs collègues masculins.

En 2006, le taux d'emploi des Estriennes était de 54,5 % contre 65,0 % chez les hommes de la région; ce qui se traduit par un écart de presque 11 points de pourcentage, comme pour le taux d'activité. Ici, l'une des MRC dont l'écart entre les deux sexes est le plus significatifs est la MRC de Coaticook avec un peu plus de 14 points de pourcentage.

Suite page 2

### LES POLITIQUES PUBLIQUES: QUELS EFFETS SUR L'EMPLOI DES FEMMES?

Pour Françoise Milewski, économiste, les conséquences de politiques publiques touchant l'emploi peuvent avoir des effets discriminatoires sur l'insertion des femmes au marché du travail surtout si elles ne prennent pas en compte certaines réalités.

Bien que le progrès historique de l'insertion des femmes sur le marché du travail soit indéniable, il n'en reste pas moins qu'elles sont majoritaires à connaître la précarité. Par exemple, les mesures visant à remédier à une hausse du

chômage ont souvent encouragé le temps partiel et une plus grande flexibilité du travail. Bien que ces politiques ne s'appliquent pas aux femmes en particulier, ce sont ces dernières qui sont le plus souvent à temps partiel ou dans des emplois instables et peu rémunérés. Ainsi, « une politique neutre vis-à-vis du sexe peut avoir des conséquences différenciées » compte tenu des caractéristiques propres à l'insertion des femmes au marché de l'emploi.

L'illustration la plus flagrante est bien entendu l'inégalité des salaires, qui pourtant fait l'objet de nombreuses mesures visant à palier ce problème. En effet, les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes demeurent importants.

D'où l'importance de l'analyse différenciée selon le sexe (ADS) qui prend en compte les caractéristiques propres des femmes et des hommes lors de l'élaboration des politiques publiques.

Il est intéressant d'ajouter que le taux d'activité et le taux d'emploi des Estriennes sont non seulement moins élevés que celui des Estriens mais ils le sont aussi de l'ensemble des Québécoises.

### Le type d'emploi

Plusieurs études démontrent de manière exhaustive le fait que les femmes sont plus nombreuses dans des emplois non qualifiés et à temps partiel. La région de l'Estrie n'est pas différente en la matière.

Il existe une différence quant au type d'emploi qu'occupent les femmes et les hommes. En effet, la part des femmes ayant un emploi à temps partiel a fortement progressé ces dernières années. En Estrie par exemple, un nombre important de femmes occupe un poste à temps partiel.

En 2008, 30 % des femmes qui occupaient un emploi, avaient un emploi à temps partiel par rapport à 12 % pour les hommes. Les femmes de l'Estrie occupent plus d'emploi à temps partiel que leurs consœurs du Québec (26 %), tandis que la proportion des hommes occupant ce type d'emploi est exactement la même en Estrie qu'au Québec.

### Une autonomie financière relative: le revenu et les salaires

La précarité de l'emploi chez les femmes se traduit aussi par le difficile accès à l'égalité salariale. Sur le marché du travail, les femmes ont encore des salaires moins élevés que les hommes. En Estrie la situation est particulièrement significative.

En effet, le revenu moyen des Estriens est largement en deçà du revenu moyen de l'ensemble des Québécois. De plus, alors que les hommes de l'Estrie accusent un écart de presque 6 000 \$ avec les hommes du Québec, la situation des femmes est encore plus préoccupante puisqu'elles obtiennent presque 17 000 \$ de moins que les hommes du Québec. En fait, les femmes de l'Estrie ne reçoivent en moyenne que 76 % du salaire des hommes de la région.

On observe de plus que dans cinq MRC sur sept le revenu des femmes est plus bas que la moyenne des femmes de l'Estrie (voir tableau). Enfin, bien qu'elles soient aussi actives sur le marché du travail que leurs consœurs du Québec, il est important de souligner la présence d'un écart de 4 000 \$ entre les femmes de l'Estrie et celles du Québec.

En ce qui concerne les salaires, de 1997 à 2008, il existe un écart d'environ deux dollars l'heure entre le salaire horaire médian des hommes et celui des femmes de l'Estrie. En 2008, le salaire horaire médian des hommes était de 18 dollars tandis que celui des femmes de l'Estrie était de 16 dollars.

La problématique de la concentration professionnelle vient renforcer l'inégalité des salaires. En Estrie, dans les 14 métiers et professions où les femmes sont présentes à plus de 90 %, le salaire moyen est de 34 500 \$. À l'inverse, la moyenne des salaires offerts pour les métiers et professions où les hommes sont concentrés à plus de 90 % est de 44 400 \$, soit de 10 000 \$ supérieur aux métiers à très forte concentration féminine.

Bref, l'emploi ne garantit pas nécessairement l'autonomie financière des femmes, nonobstant tous les efforts consentis, puisque l'emploi précaire et la concentration professionnelle sont des éléments désavantageux pour les femmes sur le marché du travail.

« La précarité de l'emploi chez les femmes se traduit aussi par le difficile accès à l'égalité salariale »

### Pourcentage du revenu moyen à temps plein, toute l'année 2005 Femmes des MRC de l'Estrie, Estrie, Québec

	Femmes MRC/ Femmes Estrie %	Femmes MRC/ Hommes Estrie %	Femmes MRC/ Femmes Québec %	Femmes MRC/ Hommes Québec %
Coaticook	84,1	63,5	74,9	55,3
Les Sources	83,3	62,9	74,2	54,7
Le Granit	81,1	61,3	72,3	53,4
Le Haut-Saint-François	97,4	73,6	86,7	64,0
Memphrémagog	106,5	80,4	94,8	70,0
Sherbrooke	89,0	67,2	79,3	58,5
Le Val-Saint-François	101,5	76,7	90,4	66,7

Source : Observatoire de la participation des femmes au développement régional en Estrie

Données tirées du recensement 2006 – Statistique Canada.

**VIGIE-Estrie**

165, rue Moore,  
bureau 307  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 1B8

Téléphone: 819 348 1662  
Télécopieur: 819 348 1662  
Courriel: info@vigie-estrie.net

Vous avez des contenus à  
nous proposer? N'hésitez  
pas à communiquer avec  
nous au:

[www.vigie-estrie.net](http://www.vigie-estrie.net)

**À PROPOS DE VIGIE-ESTRIE**

Le projet d'un Observatoire de la situation des femmes en Estrie est né suite au constat d'un manque flagrant de données facilement accessibles, fiables et exhaustives de la situation socio-économique des femmes en Estrie.

En juin 2004, divers partenaires gouvernementaux, institutionnels et communautaires ont répondu à l'appel lancé par l'organisme Promotion des Estriennes pour instaurer une nouvelle équité sociale (PEPINES). Le projet de la mise en place d'un observatoire a reçu un accueil favorable de la part d'une douzaine de partenaires qui ont contribué activement à édifier les bases de l'Observatoire de la participation des femmes au développement régional.

En 2009, les partenaires ont choisi d'identifier l'Observatoire sous le nom de **VIGIE-Estrie** en cohérence avec les objectifs qu'il poursuit : la Veille statistique, l'Interprétation des données, l'analyse selon les Genres, l'Intervention dans le milieu, Ensemble avec les partenaires locaux et régionaux en Estrie.

**LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI CHEZ LES FEMMES  
OU LA DESILLUSION SUÉDOISE**

La Suède est considérée comme l'État où les différences entre les femmes et les hommes sur le marché du travail sont les moins importantes au monde.

Cependant, certains estiment que malgré ce fait et la quasi parité dans la vie politique (tous les gouvernements suédois, entre 1994 et 2006, ont été strictement paritaires), la présence minime des femmes dans les sphères dirigeantes des entreprises est flagrante (en 2007, il y avait seulement deux femmes présidentes de conseil d'administration de compagnies cotées à la bourse de Stockholm, contre 289

hommes et 5 femmes contre 286 hommes, directrices de ces entreprises).

De plus, comme les femmes de d'autres pays occidentaux, les Suédoises connaissent une plus grande précarité de l'emploi que les Suédois. Par exemple, seulement la moitié des femmes travaillent à temps plein contre 77 % des hommes; de plus, elles sont majoritaires dans les emplois peu rémunérés et à 59 % avec des contrats à durée limitée.

Selon Elisabeth Elgàn, chercheuse à l'Institut d'histoire contemporaine de l'Université de Stock-

holm, « les inégalités des femmes par rapport aux hommes dans le domaine du travail et de l'économie, dans des pays industrialisés et riches comme la Suède, sont dues à des structures mentales aussi bien que matérielles qui se sont construites en s'appuyant dialectiquement l'une sur l'autre, tout au long de l'industrialisation et du développement de la société moderne ».

Cette situation contrastée de la Suède démontre l'importance des inégalités encore présentes entre les femmes et les hommes sur la question de l'emploi et conséquemment sur l'autonomie financière des femmes.

